

Erwan LE GALL, *Une armée de métiers ? Le 47^e régiment d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, 286 p.

Le choix du titre de cet ouvrage, issu de la thèse de doctorat en histoire d'Erwan Le Gall, soutenue à l'université Rennes 2 en décembre 2019, frôle volontairement l'anachronisme par l'emprunt au de Gaulle du titre de son livre *Vers une armée de métier*, publié en 1934. En ajoutant la marque du pluriel, il situe son ouvrage du côté de l'histoire sociale et culturelle, et non du côté de la stratégie militaire, de l'École de guerre et des *Kriegsspiele*. L'hypothèse de travail, très souvent répétée au fil des pages, est de mesurer, d'évaluer, de « comprendre l'endurance des Poilus ». Sur cette question centrale – comment ont-ils tenu ? –, de publications en colloques, les historiens français se divisent entre ceux qui avancent l'explication par le consentement et la culture de guerre (vocabulaire qui recycle la notion plus populaire de patriotisme) et ceux qui mettent en avant la contrainte imposée à ces soldats-citoyens. Querelle historiographique, bien sûr... Mais l'historien Jean Bouvier rappelait qu'« il n'y a pas d'historien innocent » !

L'auteur d'*Une armée de métiers ?* utilise des biais pour ne pas affronter d'emblée le champ de bataille historiographique français. Pour ce faire, il emprunte un modèle anglo-saxon, celui de « culture professionnelle du combattant ». Le rappel de cette notion, fréquent dans le cours du texte, peut sembler parfois une manière d'assignation lexicale pour le lecteur, et peut-être une réassurance pour l'auteur. À la page 77, il réaffirme le sujet de son travail : une enquête sur « la culture professionnelle des combattants, essentielle pour comprendre la ténacité des Poilus ». Cette formulation est de l'ordre de l'assertion et non d'une démarche hypothético-déductive qui serait plus adaptée, peut-être, à une recherche multipliant des lectures diverses dans tout le champ des sciences sociales.

Le travail de recherche se situe au carrefour d'une histoire du 47^e régiment d'infanterie, dont le dépôt est à Saint-Malo, et de l'histoire des compétences qui sont, ou seraient, constitutives du « métier de soldat » observé au cours des soixante-deux mois de campagne de 1914 à 1919, jusqu'à la démobilisation.

La présentation du 47^e régiment occupe, très légitimement, le premier chapitre de l'ouvrage. L'auteur utilise les fiches des « Morts pour la France », le « Journal des Marches et des Opérations » (JMO) pour obtenir une base de données de 2 688 soldats dont les fiches matricules sont essentielles pour connaître leur situation avant la mobilisation. Ce groupe constitue le socle des recherches d'E. Le Gall, qu'il légitime en faisant du 47^e régiment un régiment standard parmi les 144 RI de France. Pourtant, celui-ci présente quelques particularités qui affluent dans les correspondances des Poilus : l'usage du breton pour une minorité, une majorité de cultivateurs et une forte empreinte religieuse. Ces caractéristiques ne sont pas au cœur de l'enquête qui perçoit essentiellement le régiment comme un échelon dans l'armée française.

Cette « monographie régimentaire » est conçue comme une réserve de cas, de situations, de trajectoires de Poilus. Une approche prosopographique de ces soldats vise à identifier leurs références communes. L'exercice est périlleux. Ainsi en va-t-il du « travail » analysé dans le deuxième chapitre. La notion est utilisée dans 15 des 510 citations à l'ordre du régiment ; l'auteur choisit d'intégrer 40 occurrences du mot « services » et 139 du mot « poste ». À la suite de cette évaluation fondée sur des critères réfutables, l'auteur affirme : « elle dit bien la permanence de cette représentation mentale [du travail] » (p. 55).

La même démarche est conduite, peu ou prou, dans les chapitres 3 à 9. Le soldat-travailleur est suivi successivement au combat, face à la mort, supplétif, au repos, face aux soins, de retour à la vie civile. Ces sept étapes dans la vie du combattant, au sein d'un régiment ordinaire, constitueraient le référentiel du métier de soldat. L'organisation militaire ne serait ainsi pas différente de celle de l'entreprise : les fantassins seraient les ouvriers spécialisés (OS), les sous-officiers les ouvriers professionnels qualifiés (OP), etc.

À l'issue de ce travail, une troisième voie s'est-elle ouverte pour mieux comprendre l'endurance du Poilu ? La clef de lecture retenue, « la culture professionnelle des combattants », ne change pas fondamentalement la connaissance et la perception de la guerre. Le choix et la mobilisation d'une documentation abondante, le travail de mise en relation de sources variées attestent le sérieux de la recherche. L'enquête menée sur deux fronts, le 47^e RI de 1914 à 1919, d'une part, l'empreinte de la professionnalisation des soldats, d'autre part, multiplie l'importation de concepts parfois forgés dans un contexte éloigné de l'expérience combattante des Poilus : ainsi, le théâtre aux armées, à la fois moyen de distraction et de ressourcement patriotique, est interrogé par le chercheur comme signe d'« une société des loisirs ». La recherche systématique de la modélisation, de la conceptualisation, peut aboutir à un effacement des acteurs au profit de la mise en évidence d'un processus. C'est le cas, par exemple, pour les quatre « individus » fusillés pour l'exemple du 47^e RI. E. Le Gall fait de ces quatre condamnés un signe, voire une preuve, de la « normalité » du régiment, car le pourcentage de morts par exécution est conforme à la moyenne nationale (0,06 %). Les fusillés, eux, incarneraient, selon l'auteur, la « marginalité », aux antipodes de l'idéal-type du 47^e RI (p. 133-134).

Une armée de métiers ? L'interrogation demeure jusqu'à la fin du livre sur la pertinence du pluriel. La diversité des métiers est presque un truisme, une évidence, dans une armée de conscription qui repose sur le service militaire obligatoire défini par la loi Freycinet de 1889. La cohabitation pendant trois ans de jeunes gens de la même tranche d'âge induit évidemment un partage des connaissances, des acquis des uns, des gestes professionnels des autres.

Le 47^e RI, qualifié de régiment « standard » au début de l'étude, est évalué par E. Le Gall (p. 117-120). Distinguer *a posteriori* la « valeur » combattante d'un groupe de soldats est très aléatoire. Cette démarche d'évaluation serait plus fructueuse en

comparant le 47^e avec d'autres régiments, en particulier avec les « Midis » dont le courage au feu a été mis en doute au début du conflit.

À l'issue de son compagnonnage avec le 47^e RI de 1914 à 1919, E. Le Gall rejoint le camp des historiens qui privilégient l'explication de l'endurance des Poilus par « la culture professionnelle des combattants qui est indissociable de l'idée de culture de guerre » (p. 258). Dans son « métier de soldat », le Poilu retrouve certains des gestes professionnels du temps d'avant, celui où il était travailleur de la terre. La guerre serait-elle alors un creuset ?

Didier GUYVARC'H

Yann LAGADEC, *Faire son deuil, construire les mémoires. Les monuments de la Grande Guerre dans les Côtes-d'Armor (1914-2020)*, Pabu, Éditions À l'ombre des mots, 2020, 333 p.

Les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale ont suscité l'intérêt des historiens français depuis les années 1980. La bibliographie qui figure à la fin du livre de Yann Lagadec n'est ni la recherche d'une caution, ni celle d'un rituel obligatoire, ni une convention. Elle permet, grâce à un croisement de l'espace et du temps, de faire un état historiographique d'un sujet sacralisé dès la sortie de la Grande Guerre. L'écart chronologique entre la construction des monuments aux morts et la publication des recherches historiques peut être estimé à environ soixante ans. Ce long délai est l'illustration de l'intensité de la mémoire collective qui masque parfois l'histoire. C'est au moment où disparaissent les anciens combattants, porteurs de la mémoire vive de la guerre, que les monuments intéressent les chercheurs. La lecture de la bibliographie pose la question du cadre spatial retenu. Le classement des différents ouvrages et articles suggère un emboîtement des territoires commémoratifs, de la commune à la région ; ainsi, les Côtes-du-Nord participent avec les quatre autres diocèses bretons à l'édification du mémorial de Sainte-Anne-d'Auray de 1922 à 1932. L'historiographie des années 1980 a privilégié les approches générales, à la manière d'Antoine Prost qui, en 1984, fait intégrer les monuments aux morts dans *Les lieux de mémoire*¹⁹. Les travaux sur la Bretagne ont été lancés par des chercheurs en sciences politiques soucieux d'établir un modèle, un guide de lecture transférable à d'autres territoires. Depuis la fin des années 2010, les publications se sont multipliées ; elles concernent le plus souvent un ensemble de communes, voire un département. Le livre de Y. Lagadec est le produit de cette évolution historiographique et de sa réflexion sur le devenir de ces « pierres levées ».

19. PROST, Antoine, dans Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire. I. La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. 195-225.